

La zone d'emploi : un territoire de connaissance au service des politiques publiques

Les zones d'emploi visent en premier lieu à constituer des « zones d'étude et d'information » sur les marchés locaux du travail.

La restitution et l'analyse de données statistiques relatives à ce niveau géographique contribuent à l'élaboration de diagnostics territoriaux. Elles permettent ainsi de guider la mise en œuvre des politiques initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux.

Comme suite à une préconisation émise en novembre 2009 par le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS), le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et le ministère du Travail ont conduit pendant l'année 2010 un processus de révision de ces périmètres, dont les contours dans la région étaient inchangés depuis 1983. Après concertation avec les partenaires locaux, le Préfet de région a validé le nouveau découpage rendu public en juillet 2011. La Franche-Comté compte désormais neuf zones d'emploi contre treize auparavant.

La présente étude, menée en partenariat par la direction régionale de l'INSEE et EFIGIP*, fournit une première clé de compréhension des nouvelles zones d'emploi en Franche-Comté. Cette collaboration constitue la première étape de mise à disposition de données chiffrées et d'analyses sur les neuf zones d'emploi ainsi définies.

Un atlas national des zones d'emploi, réalisé conjointement par la DARES, l'INSEE et la DATAR, sera publié prochainement. Il sera accompagné d'une déclinaison régionale réalisée par EFIGIP.

Préfecture de région - secrétariat général aux affaires régionales (SGAR)

*Emploi, Formation, Insertion - groupement d'intérêt public

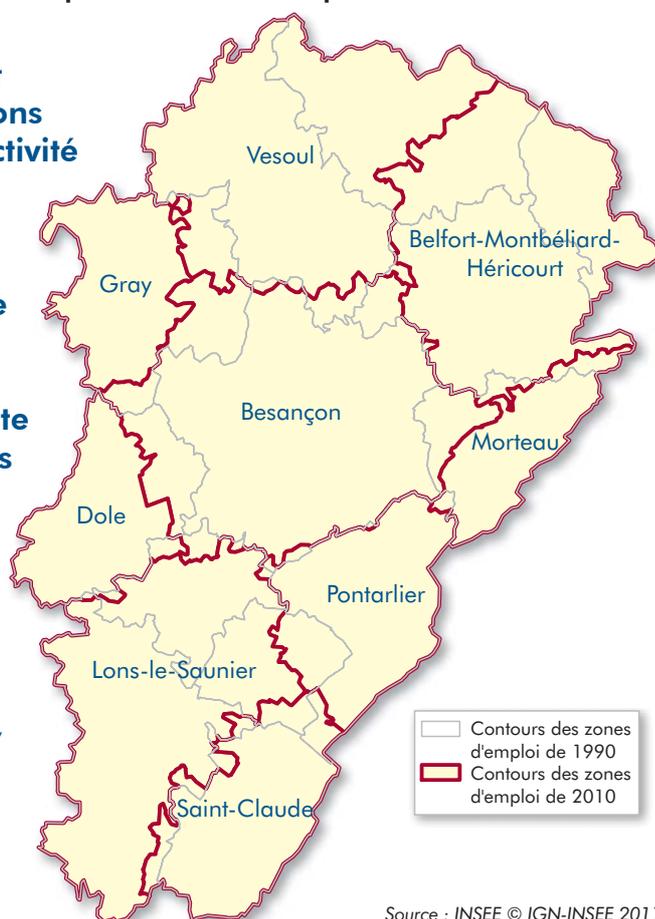
NEUF ZONES D'EMPLOI STRUCTURENT DÉSORMAIS LE MARCHÉ DU TRAVAIL FRANC-COMTOIS

Comme au niveau national, le nouveau découpage des zones d'emploi franc-comtoises reflète l'évolution des marchés locaux du travail depuis les années quatre-vingt. Cette transformation rend compte principalement

de l'allongement des déplacements domicile-travail, du rayonnement croissant des grandes agglomérations et de la diminution de l'activité économique dans les territoires les moins dynamiques.

La Franche-Comté compte désormais neuf zones d'emploi contre treize précédemment. Elle compte encore de nombreux pôles d'emplois secondaires, relativement autonomes. Entre 1999 et 2006, la population active croît dans quasiment toutes les zones. La dynamique de chacune lui est propre, car liée à son histoire, et à son tissu démographique et économique.

Un nouveau contour pour les zones d'emploi de Franche-Comté



Source : INSEE © IGN-INSEE 2011

Les grandes agglomérations toujours en extension

La zone d'emploi représente l'espace à l'intérieur duquel travaillent la plupart des actifs qui y résident. Elle constitue l'échelon pertinent pour l'analyse du fonctionnement local du marché du travail. Ce zonage, créé dans les années quatre-vingt, est revu en 2010. Il prend en compte les évolutions récentes des migrations domicile-travail observées au recensement de la population. La Franche-Comté est désormais découpée en neuf zones d'emploi, au lieu de treize auparavant : Belfort-Montbéliard-Héricourt, Besançon, Vesoul, Lons-le-Saunier, Dole, Gray, Saint-Claude, Pontarlier, Morteau.

Dans ce redécoupage, la zone de Belfort-Montbéliard-Héricourt regroupe les deux anciennes zones d'emploi de Belfort et de Montbéliard et s'étend au-delà de Lure. Elle devient ainsi la zone la plus peuplée de Franche-Comté (371 500 habitants) et le premier bassin d'emplois de la région (144 300 emplois). Le développement de projets communs (gare TGV, hôpital...) préfigure un espace multipolaire de plus en plus intégré et structuré autour des pôles d'emploi de Belfort et Montbéliard. Ceux-ci conservent toutefois leurs dynamiques économique et démographique propres. La périurbanisation autour de Besançon se poursuit, en particulier vers la Haute-Saône. Elle traduit à la fois l'installation de populations de plus en plus loin de la ville et la concentration de l'emploi dans l'agglomération bisontine, accroissant d'autant

l'attractivité de cette dernière. Ainsi, la zone d'emploi de Besançon s'étend dans toutes les directions. Elle compte 124 700 emplois. Sa population atteint 297 900 habitants, soit 12 % de plus que lorsqu'elle était dans son ancien contour.

La zone d'emploi de Lons-le-Saunier absorbe en grande partie les anciennes zones de Champagnole et du Revermont. Dans ces dernières, l'augmentation du nombre d'emplois a été moins importante que celle de la population active. Ainsi, pour aller travailler, de plus en plus d'actifs résidents sont contraints à être mobiles, notamment en direction du pôle de Lons-le-Saunier.

La zone de Vesoul s'étend désormais au-delà de Luxeuil-Bains, grâce à la tertiarisation de son économie et au dynamisme de son industrie. Celui-ci s'est accompagné de l'augmentation des effectifs de Peugeot Citroën Automobile S.A. au début des années 2000.

Maintien de marchés locaux de taille modeste et relativement autonomes

En dehors de ces grandes zones d'emploi en extension, la Franche-Comté compte encore de nombreux pôles d'emploi secondaires (Dole, Gray, Morteau...). Ceux-ci sont bien répartis sur le territoire régional et, autour d'eux, se maintiennent des marchés locaux du travail relativement autonomes. Toutefois, leur dépendance vis-à-vis des marchés voisins est réelle et se renforce. Ainsi, en 2006, 20 % des actifs occupés habitant dans les zones d'emploi de Dole et Gray travaillent dans une zone voisine, contre respectivement 18 % et 17 % en 1999. Cette part atteint 32 % dans la zone d'emploi de Pontarlier et 44 % dans celle de Morteau, en raison notamment du développement du travail frontalier. Ces proportions étaient respectivement de 24 % et 32 % en 1999. La zone

d'emploi de Morteau dispose d'un tissu économique moins dense et moins diversifié que Pontarlier. Elle est d'autant plus sensible à l'évolution du marché du travail frontalier.

Une dynamique propre à chaque zone d'emploi

Chaque marché local du travail dispose d'une dynamique propre, liée à son histoire, à la composition de son tissu économique et démographique. L'analyse de la croissance de la population active, selon ces différents facteurs, permet de mieux comprendre le fonctionnement de chaque zone. Entre 1999 et 2006, la population active croît dans toutes les zones d'emploi, sauf dans celle de Gray où elle reste stable. Cette hausse est proportionnellement plus forte à Pontarlier qu'à Lons-le-Saunier ou Vesoul. Pontarlier, Besançon et Morteau sont, dans l'ordre, les zones les plus dynamiques. À l'horizon 2030, pour

La population des nouvelles zones d'emploi au 1^{er} janvier 2008

Nouvelles zones d'emploi	Nombre d'habitants	Part dans la population régionale (en %)	Nombre d'emplois au lieu de travail	Part dans les emplois régionaux (en %)	Taux de stabilité* des actifs en emploi (en %)
Belfort-Montbéliard-Héricourt	371 500	31,9	144 300	31,4	89,9
Besançon	297 900	25,6	124 700	27,1	88,9
Vesoul	119 000	10,2	48 400	10,5	86,9
Lons-le-Saunier	119 400	10,3	48 900	10,6	85,0
Dole	69 900	6,0	26 500	5,8	79,6
Gray	28 400	2,4	10 900	2,4	77,7
Saint-Claude	55 500	4,8	20 800	4,5	73,3
Pontarlier	58 500	5,0	21 200	4,6	68,3
Morteau	43 900	3,8	14 100	3,1	55,6
Franche-Comté	1 164 000	100,0	459 800	100,0	84,4

* Proportion des actifs occupés travaillant dans la zone d'emploi de leur résidence.

Source : INSEE (RP 2008)

Note de lecture : la zone d'emploi de Belfort-Montbéliard-Héricourt compte 371 500 habitants, 144 300 personnes y travaillent. Parmi les résidents ayant un emploi, 89,9 % travaillent dans cette même zone d'emploi.

conforter son dynamisme actuel, Besançon dispose des atouts nécessaires. Par contre, les zones d'emploi de Pontarlier, et encore plus de Morteau, seront dépendantes de la conjoncture suisse. Dans les autres zones d'emploi, la population active devrait stagner, voire diminuer, si la Franche-Comté n'attire pas des actifs extérieurs à la région.

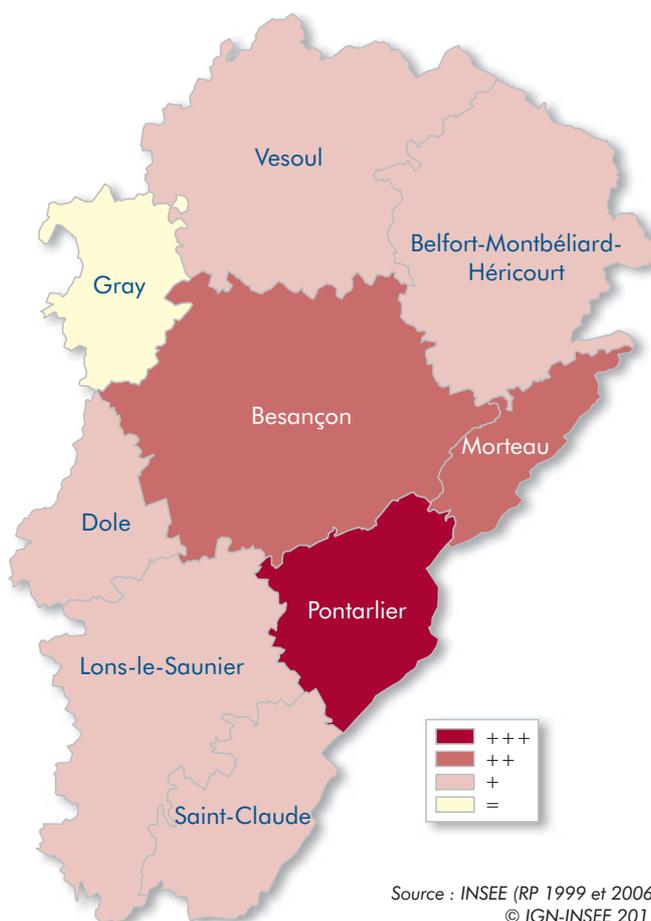
Arrivée des jeunes générations et hausse du taux d'activité plus marquées dans la zone de Besançon

Entre 1999 et 2006, des générations nombreuses du baby-boom sont encore en activité, tandis que leurs enfants entrent sur le marché du travail. Sauf dans les zones de Dole et Lons-le-Saunier, ces deux éléments permettent de compenser largement les départs à la retraite des générations

antérieures. L'augmentation de la population active liée au renouvellement des générations est particulièrement marquée dans la zone d'emploi de Besançon, signe de l'attractivité économique de la capitale régionale. Dans les zones de Dole et de Lons-le-Saunier, cet effet démographique ne joue pas. Autrement dit, au cours de cette période, les actifs résidents, quittant le marché du travail, sont aussi nombreux que ceux y entrant. Cette stagnation reflète à la fois un tarissement des arrivées de jeunes actifs et une intensification des départs de fin d'activité.

Dans toutes les zones d'emploi, la progression du taux d'activité alimente aussi la croissance de la population active. Celle-ci varie néanmoins d'un territoire à l'autre, puisque, dans la zone de Besançon, la hausse annuelle est 1,7 fois plus forte que dans celle de Gray. Cette progression provient surtout de la poursuite

Variation de la population active dans les zones d'emploi franc-comtoises entre 1999 et 2006



Influence des différents effets sur la croissance de la population active dans les zones d'emploi franc-comtoises, entre 1999 et 2006

Zones d'emploi	Variation totale de la population active	Approche socio-démographique			Approche marché du travail		
		Effet du renouvellement des générations (1)	Effet du taux d'activité (2)	Effet des migrations résidentielles (3)	Variation de l'emploi	Variation du chômage	Variation des navettes domicile-travail
Pontarlier	+++	++	++	++	+++	-	---
Besançon	++	+++	+++	-	+++	-	-
Morteau	++	++	++	+	+	+	---
Saint-Claude	+	++	+	-	-	++	---
Belfort-Montbéliard-Héricourt	+	+	++	-	+	++	-
Dole	+	=	++	-	++	-	=
Vesoul	+	++	++	--	++	+	=
Lons-le-Saunier	+	=	++	-	++	+	+
Gray	=	+	+	---	+	--	=

(1) L'effet du renouvellement des générations (dit aussi effet démographique) décrit la variation d'actifs fournie par le seul renouvellement des générations d'actifs sous l'hypothèse du maintien à l'identique du taux d'activité et en l'absence de migrations définitives.

(2) L'effet des taux d'activité mesure la variation de la population active fournie par les seuls changements de comportement d'activité.

(3) L'effet des migrations résidentielles mesure l'impact des mouvements de population entre les territoires, sous l'hypothèse du maintien à l'identique du taux d'activité.

Source : INSEE (RP 1999, 2006)

de l'accroissement de l'activité féminine, liée notamment à la tertiarisation de l'économie. Ainsi, l'effet du taux d'activité sur la croissance de la population active est en moyenne trois fois plus important chez les femmes que chez les hommes. Dans les zones de Belfort-Montbéliard-Héricourt et de Lons-le-Saunier, la hausse du taux d'activité relève même exclusivement de l'activité féminine.

L'attractivité résidentielle des zones de Pontarlier et Morteau ne profite pas qu'à l'emploi local

À l'inverse des effets liés à la démographie et aux taux d'activité, les migrations résidentielles pénalisent la croissance de la population active dans sept des neuf zones d'emploi franc-comtoises. Seules celles

de Pontarlier et de Morteau enregistrent des arrivées d'actifs excédentaires. En effet, ces deux territoires attirent des personnes susceptibles d'aller travailler en Suisse. Cet effet migratoire, soutenu par le travail frontalier, pourrait se renforcer d'ici à 2030. Il dépend cependant de la santé économique helvétique. Les départs d'actifs sont particulièrement marqués dans

les territoires de Gray et de Vesoul. Ils sont en revanche plus mesurés dans les zones de Lons-le-Saunier, Saint-Claude, Dole, Besançon et Belfort-Montbéliard-Héricourt. Entre 1999 et 2006, les déséquilibres concernent surtout les jeunes actifs, âgés de 15 à 24 ans, sauf à Besançon où ils touchent uniquement les 25-49 ans. Dans les zones de Gray, Dole, Morteau et Vesoul, l'effet négatif des migrations résidentielles chez les 15-24 ans est cinq fois plus élevé qu'en moyenne régionale.

La population active dans les zones d'emploi franc-comtoises à l'horizon 2030 Besançon, Pontarlier et Morteau devraient conforter leur dynamisme

À l'horizon 2030, seules trois des neuf zones d'emploi devraient enregistrer une hausse de population active : Morteau, Pontarlier et Besançon. Cette augmentation serait principalement due à des arrivées importantes de nouveaux habitants. Ces territoires demeureraient les plus attractifs, en particulier Morteau et Pontarlier si le marché du travail frontalier est toujours en progression. En revanche, l'accroissement du taux d'activité y serait modéré. En effet, dans ces zones, les actifs seraient en moyenne plus jeunes qu'ailleurs. Or, d'ici à 2030, la hausse du taux d'activité serait surtout imputable au maintien des seniors sur le marché du travail, en raison de l'allongement des durées de cotisation et des réformes des retraites. Toutefois, l'arrivée de jeunes actifs sur le marché permettrait d'assurer le renouvellement de la population active et devrait alors compenser les départs en retraite. Morteau ferait exception et présenterait toujours un déficit de jeunes actifs.

Les deux zones d'emploi de Dole et de Lons-le-Saunier devraient conserver une population active stable. En revanche, dans les territoires de Saint-Claude, Belfort-Montbéliard-Héricourt, Gray et Vesoul, les actifs seraient moins nombreux, malgré une hausse du taux d'activité. Ces zones devraient être davantage touchées par le vieillissement de la population. Ainsi, les arrivées de jeunes actifs ne seraient pas suffisamment nombreuses pour compenser les départs en retraite. À cet égard, les zones d'emploi de Vesoul et de Lons-le-Saunier seraient les plus concernées.

Ces six zones ne seraient pas ou peu attractives. Elles enregistreraient presque toutes un déficit migratoire par rapport à 2007. Seule celle de Lons-le-Saunier enregistrerait un excédent d'arrivées d'actifs, tandis que les migrations seraient stables à Vesoul et Dole.

Influence des différents effets sur les projections de population active des zones d'emploi franc-comtoises, sur la période 2007-2030

Zones d'emploi	Variation totale de la population active 2007-2030	Effet taux d'activité	Effet des migrations résidentielles	Effet du renouvellement des générations
Pontarlier	++	+	++	=
Besançon	++	++	+	=
Morteau	++	+	+++	-
Saint-Claude	-	+	-	-
Belfort-Montbéliard-Héricourt	-	++	-	--
Dole	=	++	=	--
Vesoul	-	++	=	---
Lons-le-Saunier	=	++	+	---
Gray	-	++	--	--

Source : INSEE (Omphale, projections de population active 2007-2030)

D'importantes créations d'emplois dans huit des neuf zones

La croissance de la population active s'accompagne de créations d'emplois dans toutes les zones, sauf dans celle de Saint-Claude. Celle-ci est de ce fait confrontée à une forte progression du chômage. Dans la zone de Besançon, l'augmentation annuelle de l'emploi est deux fois plus élevée qu'en moyenne régionale. En revanche, elle est deux fois plus faible dans les territoires de Gray et de Morteau, dont le tissu économique est peu diversifié.

Dans toutes les zones créatrices d'emplois, les créations profitent davantage aux femmes qu'aux hommes, comme en témoignent la hausse du taux d'activité féminin et la tertiarisation de l'économie. Pour autant, plus souvent à temps partiel et en moyenne moins mobiles, les femmes demeurent dans une position plus fragile que les hommes.

Entre 1999 et 2006, les créations d'emplois n'ont pas toujours

suffi à absorber les nouveaux actifs. Cela a ainsi conduit à une augmentation du chômage dans cinq des neuf zones franc-comtoises. Les territoires de Saint-Claude et de Belfort-Montbéliard-Héricourt sont les

plus touchés. La hausse annuelle du nombre de leurs chômeurs y est trois fois plus forte qu'en moyenne régionale. Cette évolution du chômage n'est pas uniquement une conséquence quantitative du déséquilibre.

Elle résulte en partie d'une inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi. Précisément, ces deux zones connaissent un net recul de l'emploi industriel. Dans ce contexte, la nature des emplois offerts ne correspond

plus nécessairement aux qualifications locales disponibles. ■

Yannick SALAMON,
Audrey MIRAULT

Méthodologie

Deux grandes approches permettent d'appréhender les dynamiques de population active : l'approche sociodémographique et l'approche par le marché du travail. La conciliation de ces deux points de vue permet de mettre en évidence la manière dont les interactions entre des phénomènes démographiques et économiques conduisent à l'ajustement entre offre et demande d'emploi.

L'approche sociodémographique décompose l'offre de main-d'œuvre selon trois facteurs. D'abord, le nombre d'actifs résulte de la déformation de la pyramide des âges. Cet effet démographique correspond au renouvellement des générations par l'apport des classes d'âges entrant sur le marché du travail et le retrait d'activité des gens partant à la retraite. Ensuite, la taille de la population active varie avec les changements de comportement vis-à-vis de l'activité (entrée plus tardive des jeunes sur le marché du travail, hausse de l'activité féminine...). Enfin, elle évolue sous l'effet des migrations résidentielles, c'est-à-dire des arrivées et des départs définitifs d'actifs du territoire.

L'approche par le marché du travail reconstitue la population active en ajoutant à l'emploi au lieu de travail le nombre de chômeurs sur le territoire et en soustrayant le solde des navettes domicile-travail. Ce solde représente la différence entre le nombre d'actifs non résidents venant travailler sur le territoire (navettes entrantes) et celui des actifs résidents travaillant en dehors de la zone (navettes sortantes).

Pour projeter la population active, la méthode retenue consiste à combiner, pour chaque catégorie de sexe et d'âge, une projection de population et une projection de taux d'activité à l'aide du modèle OMPHALE.

Les hypothèses démographiques sont basées sur le scénario central :

- la fécondité se maintient au niveau de 2007 ;
- la mortalité baisse au même rythme que la tendance métropolitaine ;
- les taux migratoires de 2000-2008 sont maintenus constants sur toute la période.

Les hypothèses d'évolution des taux d'activité correspondent au scénario tendanciel :

- le taux d'activité des jeunes est stable ;
- le taux d'activité des femmes de 40-54 ans augmente ;
- le taux d'activité des 55 ans et plus augmente, du fait de l'allongement des durées de cotisation et des réformes des retraites.

Définitions

● Zone d'emploi

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Elle constitue un échelon pertinent pour analyser le fonctionnement des marchés locaux du travail. Ce zonage, mis à jour en 2011 par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé avec l'appui de la Datar et de l'Insee, partitionne la France métropolitaine en 304 zones d'emploi.

● Population active

La population active désigne l'ensemble des personnes âgées de 15 ans ou plus présentes sur le marché du travail. Les actifs peuvent avoir un emploi (actifs occupés) ou en rechercher un (chômeurs).

● Taux d'activité

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Pour en savoir plus

- F. BOUESSE, I. PERTILE, Un marché du travail en expansion continue en Midi-Pyrénées, Six pages, juin 2004, n° 73.
- C. CALZADA, La Lorraine : une économie tournée vers le présentiel, Économie lorraine, décembre 2010, n° 240-241.
- M. DEWAS, Marchés du travail : en région Centre dans les années 90 : comment demande d'emploi et emploi offert se sont ajustés, INSEE Centre INFO, août 2003, n° 119.
- F. NAUROY *et alii*, La croissance de la population active des zones d'emploi de Belfort et Montbéliard s'accélère depuis 1999, L'essentiel, mars 2007, n° 96.
- C. WARZÉE, L'évolution des marchés locaux du travail de 1962 à 1999 : quatre grands types de zones d'emploi, Insee Première, juillet 2003, n° 908.
- http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/zones_emploi.htm